

Annexe 2 (protection juridique privée) Cas de protection juridiques couverts	Etendue territoriale	Délai d'attente	Événement de base	Limitations des prestations	Particularités
a) Prétentions en dommages-intérêts extra-contractuels contre l'auteur du dommage, resp. son assurance responsabilité civile	Monde entier	Aucun	Date de la survenance du dommage	En dehors de l'Europe CHF 30 000.–	<ul style="list-style-type: none"> – Valeur litigieuse minimale de CHF 300.– – Ne sont pas assurés: la défense contre des prétentions en dommages-intérêts ainsi que la revendication de dommages purement pécuniaires (sans rapport avec un dommage corporel ou matériel)
b) Procédure pénale contre une personne assurée	Europe et pays riverains de la Méditerranée	Aucun	Date de l'infraction à la loi	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Lors d'une dénonciation pour un délit intentionnel, les frais ne sont pris en charge que si l'assuré est mis au bénéfice d'un acquittement
c) Litige avec une assurance, une caisse maladie ou une caisse de pension	Europe et pays riverains de la Méditerranée	3 mois	Date de l'événement qui déclenche le droit à une prestation auprès de l'assurance, dans les autres cas date de la communication qui est à l'origine du litige	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Valeur litigieuse minimale de CHF 300.–
d) Litige en qualité de locataire contre le bailleur	Suisse	3 mois	Date de l'événement déclenchant le litige	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Valeur litigieuse minimale de CHF 300.–
e) Litige en qualité d'employé ou fonctionnaire contre l'employeur	Suisse	3 mois	Date de l'événement déclenchant le litige	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Valeur litigieuse minimale de CHF 300.– – Ne sont pas assurés: litige des directeurs, des membres de la direction, des sportifs professionnels et des entraîneurs professionnels relevant du droit du travail – Condition: application du droit suisse et for juridique en Suisse
f) Litige résultant d'autres contrats régis par le code des obligations	Suisse	3 mois	Date de l'événement déclenchant le litige	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Valeur litigieuse minimale de CHF 300.– – Ne sont pas assurés: litiges relatifs à l'union-libre – Condition: application du droit suisse et for juridique en Suisse
g) Litige de droit civil contre un voisin direct au sujet d'immissions et de questions de limites	Suisse	3 mois	Date de l'événement déclenchant le litige	CHF 3000.–	
h) Litige de droit civil résultant de la propriété, des droits réels restreints ou de la possession	Suisse	3 mois	Date de l'événement déclenchant le litige	CHF 3000.–	<ul style="list-style-type: none"> – Sont seuls assurés les litiges en relation avec des immeubles habités par l'assuré sis en Suisse, de maximum trois appartements
i) Consultation juridique pour des questions de droit des personnes physiques, du droit de la famille, du droit des successions ou de l'union-libre	Suisse	3 mois		CHF 300.–	<ul style="list-style-type: none"> – Chaque cas donne droit à un conseil – Condition: application du droit suisse et for juridique en Suisse

Le terme «Suisse» englobe également la Principauté de Liechtenstein et les enclaves de Büsingen et Campione.